

Province de Québec
Municipalité de Saint-Samuel

Mardi 5 décembre 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 5 décembre à 20h15 au 140, rue de l'Église à Saint-Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Patrick Mathis, Claudia Doucet, Léo Gauthier, Martin Tourigny

La séance extraordinaire est ouverte à 20h15 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2017-12-168

Adoption des prévisions budgétaires 2018.

Il est proposé par monsieur Martin Tourigny, appuyé par monsieur Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil approuve les prévisions budgétaires 2018 qui suit :

REVENUS

TAXES FONCIÈRES	558 372\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	24 949\$
SERVICE INCENDIE ET COUVERTURE DE RISQUE	44 990\$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	85 360\$
COMPENSATION COLLECTE	19 590\$
PÉRÉQUATION	2 470\$
RÉSEAU ROUTIER	296 224\$
FDT	50 000\$
LOYER GARDERIE	18 000\$
COMPENSATION-ÉCOLE	2 181\$
IMPOSITION DE DROITS	41 500\$
LOISIRS ET CULTURE	9 000\$
TOTAL DES REVENUS	1 152 636\$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LÉGISLATION	38 611\$
COUR MUNICIPALE	100\$
GESTION FINANCIÈRE	122 010\$
GREFFE	7 600\$
ÉVALUATION	21 033\$
AUTRES DÉPENSES	11 500\$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÛRETÉ DU QUÉBEC	53 000\$
APPLICATION RÈGLEMENT	1 548\$
PROTECTION INCENDIE	99 696\$

TRANSPORT ROUTIER

VOIRIE MUNICIPALE	300 078\$
CONTRAT DÉNEIGEMENT	8 233\$
ÉCLAIRAGE DES RUES	8 300\$
ROULI BUS	2 311\$

HYGIÈNE DU MILIEU

EAU	39 880\$
ENLÈVEMENT DES ORDURES	88 028\$
URBANISME ET ZONAGE	41 725\$
DÉFICIT O.M.H.	2 000\$
M.R.C. C.L.D.	5 327\$
M.R.C. TOURISME	5 487\$
M.R.C. FIBRE OPTIQUE	33 029\$
AVENUE SANTÉ BOIS-FRANCS	4 040\$

LOISIRS ET CULTURE

ACTIVISTES RÉCRÉATIVES	27 486\$
------------------------	----------

ACTIVITÉS CULTURELLES	58 727\$
REMBOURSEMENT SUR PRÊT	172 887\$
TOTAL DES DÉPENSES	1 152 636\$

TAXES DE BASE

TAXES FONCIÈRES	0.54\$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	0.05\$	
SERVICE INCENDIE	0.07\$	
VOIRIE	<u>0.19\$</u>	
TAUX DE TAXES SUR 100\$ D'ÉVALUATION		0.85\$

TAXES PAR N° CIVIQUE

SÉCURITÉ PUBLIQUE : 409 PORTES	61\$	
SERVICE INCENDIE : 409 PORTES	110\$	
VIDANGES RÉSIDENCES ET FERMES : 382		220\$
VIDANGES CHALETS : 12		110\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2017-12-169

Adoption du règlement 2017-293 – taxation 2018.

Il est proposé par madame Claudia Doucet, appuyé par madame Sandra Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 2017-293 sur la taxation 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Levée de la séance extraordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller monsieur Patrick Mathis propose la levée de la séance extraordinaire à 20 h 20. La séance est close.

« Je, Denis Lampron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Denis Lampron,
Maire

Denis Lampron,
Maire

Suzie Constant,
Secrétaire-trésorière